



SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE CHADIEU

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2016 (Exercice 2015)

Loi n° 99-586 du 12 juillet 1999



Créé en 1986, ce syndicat assure essentiellement l'aménagement et l'exploitation du domaine de Chadieu en vue d'accueillir, dans les meilleures conditions matérielles et dans un environnement préservé, les enfants des communes adhérentes dans le cadre de l'ALSH.

Cet exercice a été marqué par l'arrivée du CPIE Clermont-Dômes qui a été retenu pour assurer l'ALSH et d'autres activités sur le site.

I - RÉUNIONS ET MANIFESTATIONS :

Le Comité d'Administration a été réuni quatre fois : le 9 février, le 3 mars, le 15 juin et le 7 octobre.

Le Bureau s'est réuni régulièrement pour préparer les Conseils d'Administration, mettre en oeuvre les décisions de celui-ci et assurer la gestion des affaires courantes. Ses membres ont représenté le Syndicat à diverses réunions et manifestations, notamment avec les partenaires sur le site, le **C.P.I.E.** et le **C.E.N.**, mais également au **COPIL de l'étude voie verte rivière Allier sur le Pays du Grand Clermont**, à l'**Etude de valorisation de la rivière Allier sur le Pays du Grand Clermont** et au **contrat val d'Allier alluvial**.

Le cross des écoles s'est déroulé le vendredi 22 mai 2015 ; environ 500 élèves des communes du syndicat y ont participé.

Bien d'autres manifestations ont lieu sur le site, on peut citer par exemple **ACTE Auvergne** (AIDE AUX ENFANTS EN TRAITEMENT CONTRE LE CANCER) qui organise tous les ans une sortie pour les enfants suivis au Centre Régional de Cancérologie et Thérapie Cellulaire Pédiatrique (CRCTCP) et leurs familles. On peut noter que l'USEP organise de nombreuses activités sportives pour les enfants à cette occasion.

L'association «Caval'Nature» a organisé une épreuve d'**endurance équestre** rassemblant plus de **100 chevaux** au départ du parc de Chadieu les 7 et 8 novembre.



II - ETUDES, TRAVAUX ET ACQUISITIONS :

Projet «Abeilles» : le syndicat étudie toujours avec ses partenaires les aménagements susceptibles de favoriser l'épanouissement des abeilles sur le site. A cet effet, une partie de la prairie à proximité des ruches n'est plus fauchée.

Travaux de remise en état des salles : pour corriger les désordres constatés lors du départ de la FAL des travaux d'électricité et de peinture ont été pris en charge par le syndicat.

Travaux dans la maison du gardien : le syndicat a payé les fournitures pour la rénovation de la cuisine/salle de séjour et fait remplacer l'insert par un poêle à bois.

Sécurisation du bassin : conformément aux exigences de sécurité, une clôture circulaire en fer, fabriquée par une entreprise de serrurerie et posée par le gardien, empêche l'accès au bassin.

Repère de crue : un repère de crues fourni par l'**EP Loire** a été posé sur un support maçonné réalisé avec l'aide d'un employé municipal de la commune d'Authezat, au carrefour des chemins vers le panneau principal du Conservatoire des Espaces Naturels.

Verger conservatoire : après la plantation des 47 arbres fruitiers en 2014 dans la moitié nord de la parcelle C121 réalisée avec le Conservatoire des Espaces Naturels Auvergne, ce dernier a assuré avec l'aide du gardien du syndicat, les opérations d'entretien et le paillage.

Contrat territorial «Allier Aval» : le 8 juillet, à l'Hôtel de la Région, le Syndicat a signé le Contrat Territorial Val d'Allier qui fixe le programme d'actions de gestion la forêt alluviale pour la période s'étendant du 1^{er} août 2015 au 31 décembre 2020, dont le Syndicat Intercommunal de Chadieu est maître d'ouvrage. Ces actions s'inscrivent dans le cadre d'un projet collaboratif impliquant le Conservatoire d'Espaces Naturels d'Auvergne et la Syndicat Mixte des Vallées de la Veyre et de l'Auzon, et pour lequel le Syndicat intercommunal de Chadieu est chef de file.

III - GARDIENNAGE ET ENTRETIEN :

M. COSTE Jimmy, agent technique, est chargé des activités d'entretien et de gardiennage de la propriété. Il veille notamment à la sécurisation des chemins forestiers

IV - SECRETARIAT :

Le **secrétariat du syndicat** est assuré par **Mme BLANZAT Myriam**, secrétaire de mairie de la commune d'Authezat mise à disposition 3,5 heures par semaine.



V - PARTICIPATION DES COMMUNES :

La participation des communes adhérentes au Syndicat a été maintenue à **4,85 €** par habitant.

VI - CENTRE DE LOISIRS :

Le Centre de Loisirs géré par l'association C.P.I.E. a fonctionné toute l'année, en début d'année à Vic-le-Comte puis sur le site de Chadieu.

1/ Hors vacances, il a accueilli :

- des classes d'écoles maternelles, primaires, de collèges et de lycées;
- des associations;
- des stages de l'Éducation Nationale;
- des groupes divers.

2/ Pendant les vacances d'été, les petites vacances et les mercredis : l'ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) a fonctionné pour les enfants des communes adhérentes, et ceux de Lempdes en août.

3/ Depuis la rentrée 2014 : avec la **réforme des rythmes scolaires**, une nouvelle organisation des mercredis a été mise en place. Les enfants sont accueillis à la sortie de l'école et transportés à Chadieu.

Par ailleurs, le C.P.I.E. loue la salle de l'orangerie, la cuisine et les autres salles pour des réunions, des repas de fêtes, à des associations et à des particuliers.

VII - COMPTE ADMINISTRATIF :

Ci-joint copie du compte administratif du Syndicat pour l'année 2015.

Fait à Authezat le 28 octobre 2016.

Le Président,

Pierre METZGER

